

UNITED NATIONS  NATIONS UNIES

POSTAL ADDRESS—ADRESSE POSTALE: UNITED NATIONS, N.Y. 10017
CABLE ADDRESS—ADRESSE TELEGRAPHIQUE: UNATIONS NEWYORK

Référence : C.N.1192.2004.TREATIES-3 (Notification Dépositaire)

CONVENTION DES NATIONS UNIES SUR LE DROIT DE LA MER
MONTEGO BAY, 10 DÉCEMBRE 1982

TRINITÉ-ET-TOBAGO : NOTIFICATION DE DÉSIGNATION D'ARBITRE
EN VERTU DU PARAGRAPHE 1 DE L'ARTICLE 2 DE L'ANNEXE VII

Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, agissant en sa qualité de dépositaire, communique :

Le 17 novembre 2004, le Gouvernement de la Trinité-et Tobago a notifié au Secrétaire général que Mr. Justice Cecil Bernard, Juge de la Cour industrielle de la République de la Trinité-et Tobago, a été nommé Arbitre en vertu du paragraphe 1, de l'article 2 de l'Annexe VII de la Convention pour inclusion dans la liste des arbitres.

Le 19 novembre 2004



Attention : Services des Traités des Ministères des Affaires Étrangères et organisations internationales concernés. Les missions permanentes auprès de l'Organisation des Nations Unies peuvent se procurer les notifications dépositaires en écrivant par courrier électronique à l'adresse suivante : missions@un.int. De telles notifications sont aussi disponible sur le site de la Collection des Traités des Nations Unies à l'adresse <http://untreaty.un.org>.